

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2168

5 septembre 2008

### SOMMAIRE

A-Concept s.à r.l. ....	104028	JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l. ....	104058
Amazon Eurasia Holdings S.à r.l. ....	104063	JPMorgan European Property Holding Luxembourg 4 S.à r.l. ....	104060
Amazon Services Europe S.à r.l. ....	104063	JPMorgan European Property Holding Luxembourg 5 S.à r.l. ....	104060
Apollo Retail (EU) S.à r.l. ....	104031	Karel S.à r.l. ....	104062
Asia Capital Investments III S.à r.l. ....	104064	Kirschberg Properties S.à r.l. ....	104057
Assfinar S.A.H. ....	104061	Luxembourg Corporation Company S.A. ....	104056
Azzip S.A. ....	104032	Man'Agar Europe S.A. ....	104051
Bersy S.A. ....	104054	Merem S.A. ....	104059
Boüard de Laforest s.à r.l. ....	104033	M.P.H. Participations ....	104063
BOYDEN Luxembourg S.A. ....	104061	Nilo Investment S.A. ....	104057
Capita Finance S.A. ....	104053	Nomeco S.A. ....	104059
Capita Finance S.A. ....	104053	Ocean Group International S.A. ....	104058
C.A.S. Services S.A. ....	104056	ÖkoWorld Lux S.A. ....	104055
Chatham Holding S.A. ....	104060	Onet Luxembourg ....	104031
Clairbio Capital Management Holding S.A.H. ....	104061	Prism Invest S.à r.l. ....	104064
Clairbio Capital Management Holding S.A.H. ....	104060	Quinlan Private South City Client Holdings S.à r.l. ....	104053
CMS Management Services S.A. ....	104055	Recfin Holding S.A. ....	104059
Comprolin Invest S.A. ....	104052	Red Capital Market S.A. ....	104036
Contego Energy S.A. ....	104022	Schomberg (Clinic) Properties S.à r.l. ....	104057
Doolay Holding S. à r.l. ....	104023	Sebit S.A. ....	104062
Exeel Properties S.A. ....	104018	Simac ICT S.A. ....	104055
Fabienne Belnou Développement S.à r.l. ....	104037	Simac PSF S.A. ....	104054
Family S.A. ....	104062	Société de Participations Financières Maruh S.A. ....	104058
Finlav International S.A. ....	104059	T.C.G. Gestion S.A. ....	104054
Fortis Lease Group S.A. ....	104027	Tex Wool S.A. ....	104025
Gengenbach Properties S.à r.l. ....	104057	The Luxembourg Pipe Band A.s.b.l. ....	104064
Guimofi ....	104062	Uni Com. Investment Group S.A. ....	104061
In-Soft Sàrl ....	104052	WestLB International ....	104028
IXIS CMNA IP Asset Holdings (Luxembourg) S.C.A. ....	104053	Willow Lux Holdco S.à r.l. ....	104039
JHD S.à r.l. ....	104021	Zaisan 2 S. à r.l. ....	104026
JPMorgan European Property Holding Luxembourg 1 S.à r.l. ....	104058		

**Exeel Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.966.

---

**STATUTS**

L'an deux mille huit, le six août.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

**ONT COMPARU:**

1.) Monsieur Patrice STIVAL, gérant de sociétés, né à Thionville (France), le 9 août 1955, demeurant à F-57100 Thionville, 30, rue Guerin de Waldersbach,

représenté par Monsieur Vincent LA MENDOLA, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg, le 30 mai 2008.

2.) La société SCAR. FINANCIAL CORP., ayant son siège social dans les Iles Vierges Britanniques, OMC Chambers, P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, immatriculée auprès du Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands, sous le numéro 1485045.

représentée par Monsieur Vincent LA MENDOLA, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration générale donnée le 19 juin 2008.

3.) La société anonyme «EXEEL MANAGEMENT» avec siège social à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling, immatriculée au RCS sous le numéro B121079,

représentée par Monsieur Vincent LA MENDOLA, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg le 30 mai 2008.

lesquelles procurations ou copie de procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le notaire instrumentaire et le mandataire des comparants resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «EXEEL PROPERTIES S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Des bureaux, agences et succursales peuvent être créés tant au Grand-Duché qu'à l'étranger par simple décision du conseil d'administration.

Le siège de la société pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet les activités d'agent immobilier et de promoteur immobilier.

En outre, elle a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

En outre, elle peut faire toutes opérations civiles, commerciales, mobilières ou immobilières, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement ou en partie à l'une ou l'autre branche de son objet social ou de nature à développer ou faciliter la réalisation.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, qui soit de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31,000,00) représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,00) chacune.

Les titres peuvent être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

En cas de décès d'un actionnaire, les actionnaires survivants jouissent dans tous les cas d'un droit de préférence pour le rachat des actions de l'actionnaire décédé.

L'actionnaire qui désire céder toutes ou partie de ses actions à un non-actionnaire doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société.

Le prix de rachat ou de cession des actions se calcule sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus sont considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence qui accroîtra les droits des autres actionnaires au prorata de leurs participations.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'un seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration unique entre administrateurs étant permise.

Les administrateurs peuvent également voter par lettre ou fax.

Une résolution formulée par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, a le même effet qu'une résolution votée lors d'une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Les résolutions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par les administrateurs présents.

L'authentification de copies ou d'extraits de ces procès-verbaux est faite par un administrateur.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

Exceptionnellement, la première personne à qui sera déléguée la gestion journalière de la société peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 12.** L'assemblée générale des actionnaires fixe le pouvoir de signature.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de mai à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les limitations légales.

Le conseil d'administration ou le ou les commissaires peuvent convoquer une assemblée générale extraordinaire. Une telle assemblée générale extraordinaire doit être convoquée si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social en font la demande.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, de l'accord du ou des commissaires et aux conditions prévues par la loi.

**Art. 17.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise aux conditions de quorum et de vote d'une modification statutaire.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) La première assemblée générale annuelle se réunira en l'an 2009.
- 2) Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Patrice STIVAL, prénommé, TRENTE-ET-UNE . . . . .	31 actions
2 - La société SCAR. FINANCIAL CORP, préqualifiée, CENT VINGT-QUATRE . . . . .	124 actions
3.- La société EXEEL MANAGEMENT, préqualifiée, CENT CINQUANTE-CINQ . . . . .	<u>155 actions</u>
TOTAL: TROIS CENT DIX . . . . .	310 actions

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de VINGT-CINQ (25) pour cent par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (€ 7.750,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ MILLE SEPT CENTS EUROS (€ 1.700,00).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est fixé à L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
3. Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur Vincent LA MENDOLA, expert-comptable, né à Mondelange (France) le 8 février 1967, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
  - b) Monsieur Rémi ZONCA, gérant de sociétés, né à Strasbourg (France) le 20 juin 1959, demeurant L-5635 Mondorf les Bains, 4A, avenue du Docteur Ernest Feltgen.

c) Monsieur Patrice STIVAL, prénommé.

4. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée «Fiduciaire Vincent La Mendola S.à r. l.», avec siège social à L - 1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, numéro 85.775.

5. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2014.

6. L'assemblée nomme pour une durée indéterminée le tout conformément à l'article 11 des statuts au poste d'administrateur-délégué Monsieur Rémi ZONCA, prénommée.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

#### Remarque

L'attention des comparants a été attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises afin d'exercer les activités telles que décrites à l'article quatre des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. LA MENDOLA, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 7 août 2008. MER/2008/1350. — Reçu cent cinquante-cinq euros A 0,5%= 155 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 août 2008.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2008108768/243/185.

(080125999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

#### **JHD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3320 Berchem, 73, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.101.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

Madame Juliana DE ANDRADE, employée privée, née à Sao Paulo (Brésil), le 13 octobre 1980, demeurant à 04805-110 Interlagos Sao Paulo, 075 Rua Cambuci Do Vale, 597 apt, (Brésil)

ici représentée par Monsieur Philippe LAMBERT, fiscaliste, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société à responsabilité limitée "JHD S.à r.l.", (ci-après dénommée la "Société"), avec siège social à L-3320 Berchem, 73, rue de Bettembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 111.101, a été constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 245 du 3 février 2006,

b) Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

c) Que la comparante, en tant qu'associée unique, a décidé de dissoudre la Société.

d) Que l'activité de la Société ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e) Que la comparante, en tant qu'associée unique, se désigne comme liquidateur de la Société.

f) Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la Société dissoute et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g) Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h) Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

i) Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j) Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins chez Madame Amanda DE ANDRADE à L-4570 Nieder Korn, 160, rue Pierre Gansen.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et la comparante, en tant qu'associée unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: LAMBERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 août 2008. Relation GRE/2008/3314. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008108740/231/50.

(080126665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

### **Contego Energy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 106.113.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

#### A COMPARU:

La société de droit des Iles Vierges Britanniques BERKELY INTERTRADE LIMITED, ayant son siège social à Road Town, P.O. Box 3161, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, par son représentant susnommé, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme CONTEGO ENERGY S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg section B numéro 106113, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 janvier 2005, publié au Mémorial C numéro 603 du 22 juin 2005.

II.- Que le capital social de la société anonyme CONTEGO ENERGY S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente six mille euros (36.000,-EUR), représenté par trois cent soixante (360) actions, d'une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune.

III.- Que la comparante est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la susdite société CONTEGO ENERGY S.A..

IV.- Que l'activité de la société CONTEGO ENERGY S.A. ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

V.- Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la société.

VI.- Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute et avoir transféré tous les actifs à son profit.

VII.- Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

VIII.- Que partant, la liquidation de la société anonyme CONTEGO ENERGY S.A. est à considérer comme faite et clôturée.

IX.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

X.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires.

XI.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute.

*Frais*

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à mille deux cent vingt-cinq euros, sont à charge de la société dissoute.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 août 2008. Relation GRE/2008/3334. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008108737/231/53.

(080126661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Doolay Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.642.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the thirty-first day of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Timo Saarinen, a private individual born on 24 May 1965 and residing at 65, Periäistentie, FIN-05200 Rajamäki, Finland, (the "Sole Shareholder")

here represented by Ms Sarah Prince, residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on January 29th, 2008

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

- That the company DOOLAY HOLDING S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 46A, avenue J F Kennedy, L-1855 Luxembourg (the "Company"), has been incorporated according to a deed received by the notary Maître Paul Bettingen, notary, residing in Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg on March 5, 2007 published in the Mémorial C under number 1020 on May 31, 2007 and entered in the company register at Luxembourg, section B, under number 125642,

- That the share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) divided into five hundred (500) shares of a par value of twenty-five Euros (EUR 25,-) each, fully paid-up;

- That the Sole Shareholder has acquired the totality of shares of the Company;

- That Company's activities having ceased, the Sole Shareholder decides to proceed with the dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- That the Sole Shareholder appoints himself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities; that as a consequence of the above, all the liabilities of the company are paid;

That the remaining net assets have been paid to the Sole Shareholder;

That full discharge is granted to the Company's Managers.

That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the company's former registered office.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in her hereabove capacity, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, trente-et-un juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Timo Saarinen, né le 24 mai 1967, demeurant au 65, Periäistentie, FIN-05200 Rajamäki, Finlande, ("Associé Unique"), ici représenté par Ms Sarah Prince, employée privée, résidant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, le 29 janvier 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

Que la société dénommée DOOLAY HOLDING S.à r.l., avec siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section numéro 125642 (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, alors notaire de résidence à Senningerberg, en date du 15 mars 2007, publié au Mémorial numéro 1020 du 31 mai 2007.

Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, entièrement libérées.

Que l'Associé Unique s'est rendue propriétaire de la totalité des parts de la Société;

Que les activités de la Société ayant cessé, l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

Que l'Associé Unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé;

Que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique;

Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société;

Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Lecture faite en langue du pays à la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, celle-ci signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Prince et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 5 août 2008. LAC/2008/32667. — Reçu douze euros Eur 12.-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008108419/5770/90.

(080125840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

**Tex Wool S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 26-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 49.154.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille huit, le cinq août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Andrea STEFANACCI, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 26-28, rue Goethe,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 juillet 2008,

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social de la société anonyme "TEX WOOL S.A." avec siège social à L-1637 Luxembourg, 26-28, rue Goethe

constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 octobre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 49 du 31 janvier 1995

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 49.154;

Que la société a un capital social de un million deux cent cinquante mille Francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

L'Associé unique a requis le notaire d'acter qu'il

- est devenu propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société;
- a pleine connaissance des statuts de la société et en connaissent parfaitement la situation financière;

Ensuite le comparant en sa qualité de bénéficiaire économique final de l'opération a déclaré dissoudre par les présentes la Société avec effet immédiat, et

en qualité de liquidateur de la Société il déclare que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, qu'en sa qualité d'Associé unique il se trouve investi de tout l'actif et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

Le comparant donne décharge pleine et entière au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société "TEX WOOL S.A.".

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date d'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. MAYER. P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2008, Relation: LAC/2008/32795. - Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008108414/206/48.

(080125834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

**Zaisan 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 136.183.

—  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand and eight, on the eighth day of August.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Zaisan Holdings S.A., a Luxembourg public limited company (société anonyme), having its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and companies under number B 136592,

here represented by Danielle Kolbach, Attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in London and Düsseldorf on 7 August 2008.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the notary to state that:

(i) Zaisan Holdings S.A. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Zaisan 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 136183, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated 29 January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated 12 March 2008, number 617 (the Company);

(ii) the share capital of the Company is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each;

(iii) the Sole Shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect and to act as liquidator of the Company;

(iv) the Sole Shareholder approves the financial statements of the Company for the period starting on 29 January 2008 until the date hereof;

(v) the Sole Shareholder, in its capacity of liquidator of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;

(vi) the Company is thus liquidated and that the liquidation is closed;

(vii) full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate as currently known to the Sole Shareholder;

(viii) the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at the registered office of the Company.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, this original notarial deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le huitième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Zaisan Holdings S.A., une société anonyme organisée et régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136592,

ici représentée par Danielle Kolbach, Avoué à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Londres et Düsseldorf, le 7 août 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

(i) Zaisan Holdings S.A. est l'actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) de Zaisan 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136183, constituée par un acte de Maître Marine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 29 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 617 du 12 mars 2008 (la Société);

(ii) le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cent euro (12.500 EUR) divisé en douze mille cinq cent (12.500) actions, ayant une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune;

(iii) l'Actionnaire Unique décide de liquider la Société avec effet immédiat et d'agir comme liquidateur de la Société;

(iv) l'Actionnaire Unique approuve les comptes annuels de la Société pour la période du 29 janvier 2008 jusqu'à la date en tête des présentes;

(v) l'Actionnaire Unique, en sa capacité de liquidateur de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société, et qu'il prendra en charge tout le passif de la Société (s'il y en a) de la Société et en particulier les passifs occultes et inconnus à cette date;

(vi) la Société est ainsi liquidée et la liquidation est clôturée;

(vi) pleine et entière décharge est accordée aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat tel que connu par l'Actionnaire Unique;

(vii) les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ce mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: D. KOLBACH, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 août 2008. Relation: LAC/2008/33644. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108411/206/87.

(080125841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

### **Fortis Lease Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 105.096.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 11 juillet 2008*

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur David de Buck, domicilié Surinamestraat 21-2585 GG The Hague-The Netherlands, en tant que CEO de Fortis Lease Group, et le nomme en tant qu'Administrateur et qu'Administrateur-Délégué de la Société en remplacement de Monsieur Claude Crespin. Monsieur Claude Crespin, domicilié Drève Pittoresque 47-1180 Uccle-Belgique, demeure Administrateur de la Société.

Ils sont tous deux nommés pour une période de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Fortis Lease Group S.A.

Thérèse Vercruysse / Philippe De Vos

HR & Secretary General / Chief Financial Officer

Référence de publication: 2008108335/5513/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01413. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

**WestLB International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 10.309.

Aktualisierung unseres Handelsregistrauszuges:

- A. Änderung der Zusammensetzung des Verwaltungsrates
- B. Änderung des Vorsitzenden des Verwaltungsrates

Sehr geehrte Damen und Herren,  
gerne möchten wir Ihnen folgende Änderungen mitteilen:

- A. Verwaltungsrat

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 20. Juni 2008*

Nach dem Ausscheiden von Herrn Dr. Norbert Emmerich aus dem Verwaltungsrat der WestLB International S.A. mit Wirkung vom 30. Juni 2008 wählt die Generalversammlung einstimmig Herrn Hubert Beckmann mit Wirkung vom 1. Juli 2008 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates. Die CSSF hat der Bestellung von Herrn Beckmann in den Verwaltungsrat mit Schreiben vom 12. Juni 2008 zugestimmt. Die Laufzeit seines Mandates endet mit der Generalversammlung des Jahres 2013 gem. Artikel 9.2 der Satzung.

- B. Vorsitzender des Verwaltungsrates

*Auszug aus dem Umlaufbeschluss des Verwaltungsrates vom 01. Juli 2008*

Gemäß Satzung, Artikel 10, Absatz 2, hat der Verwaltungsrat unverzüglich nach Ausscheiden des Vorsitzenden eine Ersatzwahl vorzunehmen. Der Verwaltungsrat wählt einstimmig, mit einer Enthaltung, Herrn Hubert Beckmann zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates der WestLB International S.A. Luxembourg.

Aktuelle Zusammensetzung des Verwaltungsrates der WestLB International S.A.

Hubert Beckmann, Vorsitzender

Stellvertretender Vorsitzender des Vorstandes der WestLB AG

Herzogstraße 15, D-40217 Düsseldorf

Dr. Hans-Jürgen Niehaus, stellvertretender Vorsitzender

Mitglied des Vorstandes der WestLB AG

Herzogstraße 15, D-40217 Düsseldorf

Werner Taiber

Mitglied des Vorstandes der WestLB AG

Herzogstraße 15, D-40217 Düsseldorf

Norbert Lersch

Administrateur-Directeur der WestLB International S.A.

32-34, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Dr. Johannes Scheel

Administrateur-Directeur der WestLB International S.A.

32-34, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Wir bitten um entsprechende Anpassung des Handelsregistrauszuges.

Mit freundlichen Grüßen

*WestLB International S.A.*

Norbert Lersch / Marc Klein

Référence de publication: 2008108338/1955/46.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04302. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

**A-Concept s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 140.962.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

#### A COMPARU:

Monsieur Alparslan ACIKGÖZ, consultant, né à Sefaatli (Turquie) le 10 novembre 1973, demeurant à B-6031 Charleroi, rue Alice Bron, 51.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

#### **Titre I<sup>er</sup> : Raison sociale, objet, siège, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet:

- la consultance technique et la gestion de projets en matière de construction et de rénovation;
- l'entreprise générale de construction et de rénovation.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes les mesures de contrôle et de surveillance et accomplir toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle juge utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "A-Concept s.à r.l."

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

#### **Titre II: Capital social, apports, parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 9.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 10.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

#### **Titre III: Gérance**

**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délai de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

**Art. 12.** Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

#### **Titre IV: Décisions et assemblées générales**

**Art. 13.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 14.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 15.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

#### **Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 18.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

#### **Titre VI: Dissolution, liquidation**

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

##### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2008.

##### *Souscription et libération*

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associé unique Monsieur Alparslan ACIKGÖZ, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

##### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (€ 1.000.-).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Alparslan ACIKGÖZ, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.
- 3.- Le siège social est établi à L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: ACIKGÖZ, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 25 juillet 2008. Relation: CAP/2008/2365. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents, 12.500,00 à 0,5% = 62,50 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 20 août 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008108430/236/123.

(080125546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

**Apollo Retail (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, Allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 111.563.

Le gérant de la Société, John Ruane a récemment changé d'adresse comme suit:

Du

127, Sloane Street, Liscartan House, 5th Floor, SW1X9BA Londres, GB

vers le

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

Le gérant de la Société, Mike Pashley a récemment changé d'adresse comme suit:

Du

127, Sloane Street, Liscartan House, SW1X9BA Londres, GB

vers le

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

L'associé de la Société, Apollo European Real Estate Fund II (Euro) LP, a récemment changé d'adresse comme suit:

Du

88, Wood Street, EC2V7AJ Londres, GB

vers le

2, Manhattanville Road, Purchase, NY 10577, Etats-Unis

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Anne Delord.

Référence de publication: 2008108311/9168/26.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01371. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

**Onet Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2734 Luxembourg, 44, rue de Wiltz.

R.C.S. Luxembourg B 14.629.

*Extrait de la convention de cession des parts sociales du 19 décembre 2003*

Il résulte d'une convention d'une cession de parts sociales sous seing privé du 19 décembre 2003, que:

La société Onet (Suisse) dont le siège est sis à Carouge (Suisse) 16, rue Alexandre Gavard, a cédé 10.000 parts sociales sur les 10.000 parts sociales qu'elle détenait dans la société ONET LUXEMBOURG à la société ONET S.A., dont le siège est sis à F-13008 MARSEILLE (France) Traverse de Pomègues, 20.

Par conséquent, à compter du 19 décembre 2003, la répartition du capital social de la société ONET LUXEMBOURG est la suivante:

Monsieur Roland Grenet . . . . .	1 part
ONET S.A. . . . .	29 999 parts
	<u>30 000 parts</u>

*Extrait de la convention de cession des parts sociales du 24 septembre 2007*

Il résulte d'une convention d'une cession de parts sociales sous seing privé du 24 septembre 2007, que:

Monsieur Roland Grenet, demeurant à F-13400 Aubagne, Chemin de Lascours, CD 44, a cédé 1 part sociale sur la part sociale qu'il détenait dans la société ONET LUXEMBOURG à Monsieur Alain Brousse, demeurant à F-13008 Marseille, Traverse de Pomègues, 20.

Par conséquent, à compter du 24 septembre 2007, la répartition du capital social de la société ONET LUXEMBOURG est la suivante:

Monsieur Alain Brousse .....	1 part
ONET S.A. ....	29 999 parts
	<u>30 000 parts</u>

Pour extrait conforme  
Pour ONET LUXEMBOURG  
VO CONSULTING LUX  
Bureau d'expertise comptable  
4, rue d'Arlon - L-8399 Windhof  
Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2008108282/1427/36.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04924. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

### **Azzip S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 113.391.

#### DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the seventh day of August,  
Before Us Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg

There appeared:

KVS Limited, a Liechtenstein company with registered office at Landstrasse 8, FL-9496 Balzers

here represented by Mr. Max Mayer, residing in Luxembourg, by virtue of power of attorney given on May 13, 2008.

A copy of said proxy, having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- KVS Limited is the sole shareholder of Azzip S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, on December 21, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of April 6, 2006, number 702, page 33667 (the Company).

- the Company has an issued share capital of three hundred and fifty thousand euros (EUR 350,000), represented by thirty five thousand (35,000) shares often euros (EUR 10) each, all subscribed to and fully paid-up;

- the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect;

- the appearing party, in its capacity as legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;

- the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;

- full discharge is granted to the directors of the Company for the exercise of their mandate; and

- the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at the Company's registered office at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le septième jour du mois d'août

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KVS Limited, une société de droit Lichtenstein ayant son siège social à Landstrasse 8, FL-9496 Balzers; représentée ici par Monsieur Max Mayer, employé demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration données le 13 mai 2008,

Laquelle procuration restera, après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- KVS Limited est l'unique associé de Azzip S.A., une société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date 21 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 avril 2006, numéro 702, page 33667 (la Société);
- le capital social de la Société est actuellement fixé à trois cent cinquante mille euros (350,000 EUR) représenté par mille (35,000) actions de dix euros (10- EUR), chacune, entièrement libérées,
- la comparante a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;
- la comparante, en sa capacité de bénéficiaire économique de toutes les parts sociales de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société (s'il y en a) et en particulier le passif occulte et inconnu à ce moment;
- la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée;
- la comparante donne pleine et entière décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat; et
- les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 août 2008, Relation: LAC/2008/33234. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008108415/206/71.

(080125830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

### **Bouïard de Laforest s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 140.961.

#### — STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Olivier GERARD, indépendant, né à Verviers (Belgique) le 5 mars 1959, demeurant à B-1315 Pietrebais, rue de la Montagne, 58.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

#### **Titre I<sup>er</sup> : Raison sociale, objet, siège, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prestation de services en matière informatique et la réalisation d'études fonctionnelle de systèmes informatiques.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

Elle peut accomplir toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "BOÛARD DE LAFOREST s.à r.l."

**Art. 4.** Le siège social est établi à Pétange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

### **Titre II: Capital social, apports, parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 9.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 10.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

### **Titre III: Gérance**

**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

**Art. 12.** Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

### **Titre IV: Décisions et assemblées générales**

**Art. 13.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 14.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 15.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

#### **Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 18.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

#### **Titre VI: Dissolution, liquidation**

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

##### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2008.

##### *Souscription et libération*

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associé unique Monsieur Olivier GERARD, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

##### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (€ 1.000.-).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Olivier GERARD, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.
- 3.- Le siège social est établi à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société pré-sentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: GERARD, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 25 juillet 2008, Relation: CAP/2008/2360. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12.500,00 à 0,5% = 62,50.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 20 août 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008108431/236/126.

(080125540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**Red Capital Market S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 89.473.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société SYNERGICA LLC, ayant son siège social au 16192 Coastal Highway LLC, Lewes, Delaware 19958, Country of Sussex, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Panama, le 30 juin 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme "RED CAPITAL MARKET SA", R.C.S. Luxembourg N ° B 89 473, fut constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1681 du 23 novembre 2002;

- La société a actuellement un capital de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées ;

- La comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société "RED CAPITAL MARKET SA".

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société "RED CAPITAL MARKET SA" avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société "RED CAPITAL MARKET S.A." déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- La comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé un bilan de clôture en date de ce jour;

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;

- les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions nominatives de la société qui a été immédiatement lacéré.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société "RED CAPITAL MARKET SA".

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 5 août 2008. LAC/2008/32671. — Reçu douze euros Eur 12.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008108421/5770/52.

(080125835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**Fabienne Belnou Développement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8371 Hobscheid, 9, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 140.976.

—  
STATUTS

L'an deux mil huit, le sept août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de son collègue, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

ONT COMPARU:

1) Madame Fabienne BELNOU, commerçante, née à Nantes (F) le 27 juillet 1967, demeurant à L-8371 Hobscheid, 9, rue Hiehl.

2) Docteur Frédéric JUMELLE, né à Poitiers (F) le 26 novembre 1966, demeurant à L-8371 Hobscheid, 9, rue Hiehl.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi").

**Art. 2.** La société a pour objet la création et la production de bijoux, d'accessoires de mode et de table et la vente de ces articles. Elle pourra acheter des installations et donner en location ces installations ainsi que des immeubles.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination:

"FABIENNE BELNOU DEVELOPPEMENT S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Hobscheid.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT CINQ EUROS (125,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008.

#### *Souscription - libération*

Les statuts ayant été ainsi arrêtés, les parties comparantes ont déclaré souscrire les parts sociales comme suit:

1) Madame Fabienne BELNOU, prénommée, quatre vingt quinze parts sociales . . . . .	95
2) Docteur Frédéric JUMELLE, prénommé, cinq parts sociales . . . . .	<u>5</u>
Total: CENT parts sociales. . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Les parties comparantes ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ MILLE EUROS (1.000,- EUR).

#### *Décision des associés*

- 1) Madame Fabienne BELNOU est nommée gérante unique pour une durée indéterminée.
- 2) L'adresse de la Société est fixée à L-8371 Hobscheid, 9, rue Hiehl.

La Société sera engagée par la seule signature de la gérante unique.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Belnou, Fr. Jumelle, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2008, LAC/2008/33328. - Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2008.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2008108756/220/121.

(080126233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Willow Lux Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.109.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 137.603.

In the year two thousand and eight, on twenty eighth day of July,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of Willow Lux Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Martine Schaeffer, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on March 20, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C), number 1080 of May 2, 2008, and the articles of incorporation have been duly amended pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 7, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C), number 1740 of June 13, 2008, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros), registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 137.603.

There appeared:

Willow (Malta) Holdco 1 Ltd, a company incorporated under the laws of Malta, having its registered office at 171, Old Bakery Street, Valetta, Malta, registered with the Malta Registry of Companies, under number C 41997, (the "Sole Shareholder");

Here represented by Régis Galiotto, residing in Luxembourg by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialed ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The meeting is presided by Flora Gibert, jurist, residing professionally at Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg. The chairman requests the notary to act that:

- (i) The Sole Shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list.
- (ii) As appears from the attendance list, the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.
- (iii) The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Creation of two classes of shares;
2. Re-designation of the existing shares of the Company;
3. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 20,097,000 so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 20,109,500 by the creation and the issuance of 401,940 class A ordinary shares and 19,695,060 class B preference shares with a par value of EUR 1 each;

4. Subscription, intervention and payment of the 401,940 class A ordinary shares and 19,695,060 class B preference shares with a par value of EUR 1 each by a contribution in kind by Willow (Malta) Holdco 1 Ltd of the shares it holds in Woldhurst Properties Limited;

5. Amendment to the financial year of the Company;

6. Removal of the possibility for the shareholder to take decisions by way of circular resolutions;

7. Subsequent amendment to articles 5.1., 5.2., 12.1., 13.1., 13.6., 14.1. and 14.4., deletion of article 12.2. and renumbering articles 12.3. and 12.4., of the articles of association of the Company to reflect such decisions;

After the foregoing was approved by the existing Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved to create two classes of shares namely class A and class B shares, the class A shares being ordinary shares and the class B shares being preference shares.

*Second resolution*

It is resolved to re-designate the existing 12,500 shares representing the entire share capital of the Company into class A shares.

*Third resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 20,097,000 (twenty million and ninety seven thousand Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 20,109,500 by the creation and the issuance of 401,940 class A ordinary shares and 19,695,060 class B preference shares with a par value of EUR 1 each and a share premium being spread equally across each A ordinary share and each B preference share of an amount of EUR 113,883,000 attached.

*Fourth resolution*

It is resolved to accept the subscription of the increase of capital of EUR 20,097,000, by a contribution in kind by the Sole Shareholder consisting of 101 shares of Woldhurst Properties Limited, a company duly incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar and registered with the Trade Register of Gibraltar under number 100082 ("GibCo") such contributed shares representing 100% of the issued share capital of GibCo (the "Shares").

*Intervention - Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declared to subscribe to the above mentioned increase of capital up to an amount of EUR 20,097,000 by subscribing to the 401,940 class A ordinary shares and 19,695,060 class B preference shares of the Company with a par value of EUR 1 each and a share premium being spread equally across each A ordinary share and each B preference share of an amount of EUR 113,883,000 attached, to be allocated to (i) a distributable item of the balance sheet as share premium up to an amount of EUR 111,872,050 and (ii) a non-distributable item of the balance sheet as legal reserve up to an amount of EUR 2,010,950 to be issued to the Sole Shareholder in consideration for the contribution of the Shares.

Consequently all the new shares of the Company have been fully paid up through a contribution in kind consisting of shares as defined in Article 4-2 of the law of December 29, 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

*Evaluation*

The value of this contribution in kind is of EUR 133,980,000 (one hundred and thirty three million, nine hundred and eighty thousand Euros).

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

*Effective implementation of the contribution*

The Sole Shareholder, contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

- it is the sole legal owner of the Shares;
- the Shares are in registered form and are fully paid up;
- the Shares are free from any lien, charge, option and encumbrance or any other third party rights;
- the Shares are not the object of a dispute or claim;
- the Shares are freely transferable, with all the rights attached thereto;
- GibCo is duly incorporated and validly existing under the laws of Gibraltar; and
- to its knowledge, GibCo is not involved in court proceedings for the purposes of bankruptcy, liquidation, winding-up or transfer of assets to creditors, and there are no facts or circumstances known to the Sole Shareholder at the date hereof, which could lead to such court proceedings.

*Managers' intervention*

Thereupon intervened:

Mark Dunstan, Mark Hatherly, Marie Gallagher, Serge Morel and David Dujacquier, acting as managers of the Company, each of them represented here by Emmanuel Natale by virtue of a power of attorney.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of the Shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

#### *Fixed Rate Tax exemption request*

Considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg private limited liability company by a contribution in kind consisting of 100% of the share capital of a company having its registered office or its effective management seat in the European Union, whereby the Company will hold 100% of the shares of this company as shareholder, the Company expressly requests to benefit from the exemption provided for by Article 4-2 (four-two) of the law of December 29, 1971, as amended, which provides for capital duty exemption in such case.

#### *Declaration*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 4-2 of the law of December 29, 1971 in order to obtain the capital duty exemption of the contribution in kind and states explicitly that these conditions are fulfilled, on sight of relevant documents, further to the comments and explanations exposed to him and considering the context of such operation.

The documentation related to the true and unconditional transmission of the shares constituting the contributed asset has been considered convincing and sufficient and the contribution is therefore effectively implemented.

#### *Fifth resolution*

It is resolved to amend the financial year of the Company in order that it starts each year on July 29 and ends on July 28 of the following year.

Consequently the current financial year of the Company that started on March 20, 2008 will end on July 28, 2008.

#### *Sixth resolution*

It is resolved that any possibility for the Sole Shareholder or any future shareholder of the Company to take decisions by way of a circular resolution be removed.

#### *Seventh resolution*

It is resolved to amend articles 5.1., 5.2., 12.1., 13.1., 13.6., 14.1. and 14.4., to delete article 12.2. and to renumber articles 12.3. and 12.4. of the articles of association of the Company in order to reflect the first, second, third, fourth, fifth and sixth resolutions above.

As a consequence of the foregoing statements and resolutions the articles of association of the Company will be as follows:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Willow Lux Holdco S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and in particular by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any

company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at 20,109,500 euro (twenty million, one hundred and nine thousand, five hundred euro) represented by 20,109,500 (twenty million one hundred and nine thousand five hundred) shares in registered form divided into two classes of shares consisting of:

- 414,440 class A shares;
- 19,695,060 class B shares.

All of the shares of the Company have a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The class A shares are ordinary shares with voting rights; the rights and obligations attached to the class A shares are those resulting from the law of 10th August, 1915 concerning commercial companies and the Articles. The class B shares are preference shares with voting rights; the holders of class B shares shall be entitled, in priority to any payment of dividend to the holders of any other class of shares in the Company, to be paid an annual preferential dividend equal to 0.02% of the gross book value of the rolling stock assets held by Angel Trains International Limited and its subsidiaries immediately following the acquisition by Willow Lux Bidco S.à.r.l., registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 137.614, of the entire issued share capital of Angel Trains International Limited.

5.3. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, which sets the term of their office. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers (the Board). The managers(s) need not be shareholder(s). When the Company is managed by one manager, such manager shall be Luxembourg resident. When the Company is managed by a Board, the majority of the members of the Board shall be Luxembourg resident.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders.

**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The Board meets as often as required by the corporate interest or upon request of any managers and at least two (2) times a year, at the place indicated in the convening notice, such place being mandatorily located in the Grand Duchy of Luxembourg, any Board meeting held or any management resolution taken out the Grand Duchy of Luxembourg being not valid.

9.2. Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

9.3. No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

9.4. A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

9.5. The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

**Art. 10. Representation.**

10.1. The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of any one (1) Luxembourg resident manager acting on behalf of the Company.

10.2. The Company is also bound towards third parties by any person(s) to whom such special powers have been delegated.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers cannot, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law.

**IV. General meetings of shareholders****Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting(s)) or as provided for by the Law.

12.2. Where the Company has one shareholder, the latter exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share entitles to one vote.

**Art. 13. Notices, quorum, majority and voting procedures.**

13.1. The shareholders are convened to General Meetings at the initiative of any manager or of shareholders representing more than one-half of the share capital.

13.2. Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

13.3. General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

13.4. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

13.5. A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

13.6. Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.7. The Articles are only amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

13.8. Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits**

### **Art. 14. Financial year and annual general meeting of shareholders.**

14.1. The financial year begins on the 29 (twenty nine) of July each year and ends on the 28 (twenty eight) of July of the following year.

14.2. Each year, the sole manager or the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the Law, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting within six (6) months from the closing of the financial year.

### **Art. 15. Réviseur d'entreprises.**

15.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by Law.

15.2. The shareholders appoint the réviseur (s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseur (s) d'entreprises may be re-elected.

### **Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the sole manager or by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves

(including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the sole manager or the Board as the case may be may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of the interim accounts, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the present Articles;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the excess is deemed to be an interim dividend made on the following distributable profits.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The sole shareholder or the shareholders must appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and must determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholder(s), the liquidator(s) has (have) the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2. The surplus remaining after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provisions**

18.1. Notices and communications are made or waived in writing, by telegram, telefax, e-mail or by any other generally accepted means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Corporate files, materials contracts and documents such as accounting records, business contracts and financial documents must be issued, signed and kept in the Grand Duchy of Luxembourg.

18.4. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided that signatures in electronic form fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures.

18.5. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non-waivable legal provisions, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about 8,100.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, and the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt huit juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société «Willow Lux Holdco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 20 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C), numéro 1080 en date du 2 mai 2008, et refonte des statuts suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 7 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C), numéro 1740 en date du 13 juin 2008, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.603 (la «Société»).

A comparu, Willow (Malta) Holdco 1 Ltd, une société de droit maltais, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, M-Valetta, Malte, immatriculée auprès du «register of legal entities of Malta» sous le numéro C 41997 (l'«Associé Unique»), ici représentée par M. Régis Galiotto, demeurant professionnellement au Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration paraphées ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg. Le président, prie le notaire d'acter que:

(i) L'Associé Unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales détenues sont renseignés dans la liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

Il ressort de la liste de présence que les 12.500 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

(ii) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour:

1. Création de deux classes de parts sociales;
2. Redénomination des parts sociales existantes de la Société;
3. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 20.097.000 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 à EUR 20.109.500 par la création et l'émission de 401.940 nouvelles parts sociales de Classe A d'une valeur nominale de EUR 1 chacune et 19.695.060 nouvelles parts préférentielles de Classe B d'une valeur nominale de EUR 1 chacune;
4. Souscription, intervention et émission de 401.940 nouvelles parts sociales de Classe A et 19.695.060 nouvelles parts préférentielles de Classe B d'une valeur nominale de EUR 1 chacune, par apport en nature de toutes les actions détenues par Willow (Malta) Holdco 1 Ltd dans la société Woldhurst Properties Limited;
5. Modification de l'exercice social de la Société;
6. Suppression de la possibilité pour les associés de prendre des décisions par voie de résolutions circulaires;
7. Modification des articles 5.1., 5.2., 12.1., 13.1., 13.6., 14.1. et 14.4., suppression de l'article 12.2. et renumérotation des articles 12.3. et 12.4. des statuts de la Société pour refléter ces décisions;

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé de créer deux classes de parts sociales, nommément parts sociales de classe A et parts sociales de classe B, les parts sociales de classe A étant des parts sociales ordinaires et les parts sociales de classe B étant des parts sociales préférentielles.

*Deuxième résolution*

Il est décidé de renommer les 12.500 parts sociales représentant l'entier capital social de la Société en parts sociales de classe A.

*Troisième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 20.097.000 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 à EUR 20.109.500 par la création et l'émission de 401.940 nouvelles parts sociales de Classe A et 19.695.060 nouvelles parts sociales préférentielles de Classe B avec une valeur nominale de EUR 1 chacune, et une prime d'émission de EUR 113.883.000 répartie proportionnellement entre chaque part sociale de Classe A et chaque part sociale préférentielle de Classe B y attachée.

*Quatrième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription à l'augmentation de capital de EUR 20.097.000 par un apport en nature de l'Associé Unique consistant en 101 actions qu'il détient dans Woldhurst Properties Limited, une société de droit de Gibraltar, ayant son siège social à Gibraltar, immatriculée auprès du Registre de Commerce du Gibraltar sous le numéro 100082 ("Gibco"), lesdites actions représentant 100 % du capital social de Gibco (les "Actions").

*Intervention - Souscription - Paiement*

L'Associé Unique, représenté par son mandant, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de EUR 20.097.000 par la souscription de 401.940 nouvelles parts sociales de Classe A et de 19.695.060 nouvelles parts sociales préférentielles de Classe B de la Société avec une valeur nominale de EUR 1 chacune et une prime d'émission de EUR 113.883.000 répartie proportionnellement entre chaque part sociale de Classe A et chaque part sociale préférentielle de Classe B y attachée, devant être allouée (i) à un poste distribuable du bilan en tant que prime d'émission pour un montant de EUR 111.872.050 et (ii) à un poste non distribuable du bilan en tant que réserve légale pour un montant de EUR 2.010.950, devant être émises à l'Associé Unique en contrepartie de l'apport des Actions.

*Evaluation*

L'apport est évalué à EUR 133.980.000 (cent trente trois million neuf cent quatre-vingt mille Euros).

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentant.

*Mise en œuvre effective de l'apport*

L'Associé Unique, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- il est seul propriétaire des Actions;
- les Actions sont nominatives et entièrement libérées;
- les Actions sont libres de tout privilège, charge, option, hypothèque, droit de préemption, gage ou de tout autre droit de tiers;
- les Actions ne font pas l'objet de contestation ou d'action en justice;
- les Actions sont librement transférables, avec tous les droits y attachés;
- Gibco est une société de droit de Gibraltar dûment constituée; et
- à sa connaissance, Gibco ne fait l'objet d'aucune procédure judiciaire de faillite, liquidation, dissolution ou de transfert d'actifs à ses créanciers, et il n'existe aucun fait ni aucune circonstance connue de l'Associé Unique à la date des présentes qui pourrait conduire à de telles actions judiciaires.

*Intervention des gérants*

Ci-après sont intervenus:

Mark Dunstan, Mark Hatherly, Marie Gallagher, Serge Morel et David Dujacquier, agissant en leur qualité de gérants de la Société, chacun étant représenté par Emmanuel Natale en vertu d'une procuration.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagée en leur qualité de gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, son évaluation, et le transfert effectif des Actions, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

*Requête en exonération des droits d'apport*

Considérant qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société de droit luxembourgeois par apport en nature consistant en 100% des parts sociales d'une société ayant son siège social ou son siège de direction effective au sein de

l'Union Européenne, à la suite duquel la Société détiendra 100% des actions de cette société en tant qu'associé unique, la Société requiert expressément le bénéfice de l'exemption prévue par l'article 4-2 (quatre - deux) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée qui prévoit une exemption de droit d'apport dans un tel cas.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare qu'il a vérifié l'existence des conditions listées à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 afin d'obtenir une exemption de droit d'apport et acte explicitement que ces conditions sont remplies au regard des documents pertinents, suite aux commentaires et explications qui lui ont été fournies en considérant le contexte d'une telle opération.

La documentation relative à la transmission effective et inconditionnelle des actions apportées a été considérée comme convaincante et suffisante et en conséquence l'apport est effectivement réalisé.

#### *Cinquième résolution*

Il est décidé de modifier l'exercice social de la société afin qu'il commence chaque année le 29 juillet et se termine le 28 juillet de l'année suivante.

Par conséquent l'exercice social en cours qui a commencé le 20 mars 2008 se terminera le 28 juillet 2008.

#### *Sixième résolution*

Il est décidé de supprimer la possibilité pour l'Associé Unique de la Société de prendre des décisions par voie de résolutions circulaires.

#### *Septième résolution*

Il est décidé de modifier les articles 5.1., 5.2., 12.1., 13.1., 13.6., 14.1. et 14.4., de supprimer l'article 12.2., et de renuméroter les articles 12.3. et 12.4. des statuts de la Société pour refléter les Première, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième résolutions ci-dessus.

En conséquence de la résolution qui précède, les statuts de la Société seront les suivants:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est «Willow Lux Holdco S. à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et tous autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société peut prêter des fonds, résultant notamment de tous emprunts et d'émissions d'obligations ou de valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut, d'une façon générale, effectuer toutes les opérations et transactions commerciales, financières ou industrielles et toutes les opérations concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital social - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR20.109.500 (vingt million cent neuf mille cinq cents euros), représenté par 20.109.500 (vingt million cent neuf mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, divisées en deux classes de parts sociales consistant en:

- 414.440 (quatre cent quatorze mille quatre cent quarante) parts sociales de classe A; et
- 19.695.060 (dix-neuf million six cent quatre-vingt quinze mille et soixante) parts sociales de classe B.

Toutes les parts sociales de la Société ont une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Les parts sociales de classe A sont des parts sociales ordinaires avec droit de vote; les droits et obligations attachés aux parts sociales de classe A sont ceux résultant de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et des Statuts. Les parts sociales de classe B sont des parts préférentielles avec droit de vote; les porteurs de parts sociales de classe B ont le droit, par priorité à tous paiements de dividendes aux porteurs de parts sociales d'autres classes de la Société, de recevoir un dividende préférentiel annuel égal à 0,02% la valeur brute comptable des matériels et actifs roulants détenus par Angel Trains International Limited et ses filiales immédiatement après l'acquisition par Willow Lux Bidco S.à r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.614, de l'ensemble du capital social émis de Angel Trains International Limited.

5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique ou des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (le Conseil). Le (s) gérant(s) n'a (n'ont) pas besoin d'être associé(s). Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, celui-ci doit avoir la qualité de résident luxembourgeois. Lorsque la Société est gérée par un Conseil, la majorité des membres du Conseil doivent avoir la qualité de résidents luxembourgeois.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'associé unique ou des associés.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui ont tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil, à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt social l'exige ou sur convocation de l'un des gérants de la Société, et au moins deux (2) fois par an, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, un tel lieu devant se situer obligatoirement au Grand Duché de Luxembourg.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

9.4. Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

9.5. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

#### **Art. 10. Représentation.**

10.1. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un (1) gérant ayant la qualité de résident luxembourgeois agissant pour le compte de la Société.

10.2. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 11. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Assemblées générales des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. Les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales des associés (l' (les) Assemblée(s) Générale(s)) suivant les prévisions de la Loi.

12.2. Dans le cas où la Société a un seul associé, ce dernier exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale. Les décisions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

12.3. Les droits de vote de chaque associé sont proportionnelles au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

#### **Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.**

13.1. Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.2. Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

13.3. Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

13.4. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

13.5. Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un associé) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

13.6. Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.7. Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

13.8. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation des engagements des associés dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social et assemblée générale annuelle des associés.**

14.1. L'exercice social commence chaque année le 29 (vingt neuf) juillet et se termine le 28 (vingt huit) juillet de l'année suivante.

14.2. Chaque année, le gérant unique ou le Conseil dresse le bilan et le compte de pertes et profits conformément à la Loi, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de pertes et profits sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle dans les six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 15. Réviseur d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment le(s) réviseur(s) d'entreprises et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) réviseur(s) d'entreprises peuvent être réélus.

#### **Art. 16. Affectation des bénéfices.**

16.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée dès que la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) le gérant unique ou le Conseil, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base des comptes intérimaires, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, l'excès est considéré comme un dividende intermédiaire à valoir sur les bénéfices distribuables suivants.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. L'associé unique ou les associés doivent nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminer leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue par le(s) associé(s), le(s) liquidateur(s) est (sont) investi(s) des pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation restant après la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique communément accepté.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément à ce qui a été accepté par le Conseil.

18.3. Les dossiers sociaux, les contrats d'importance substantielle et les documents tels que la comptabilité sociale, les contrats liés aux affaires de la Société et les documents financiers doivent être émis du, signés et conservés au Grand Duché de Luxembourg.

18.4. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites.

18.5. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la modification de ses statuts, s'élève à environ 8.100.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO; F. GIBERT; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juillet 2008, Relation LAC/2008/31732. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008108726/211/653.

(080126398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

### **Man'Ager Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 103.735.

### DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le douze août.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société à responsabilité limitée "MARIGO EUROPE S.à r.l.", ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 140.695,

représentée par son gérant unique Monsieur Gérard GOULET, retraité, né à Paris (France) le 29 novembre 1934, demeurant à 97133 St. Barthélémy, Marigot, route de Vitet,

ici représenté par Madame Carine BITTLER, dirigeant de société, née le 10 octobre 1949 à Horgenzell (Allemagne), demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ladite société aux termes d'une procuration lui donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant agissant en ses dites qualités et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être sousmises ensembles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme "MAN'AGER EUROPE S.A.", ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 octobre 2004, publié au Mémorial C numéro 38 du 14 janvier 2005, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 103.735.

II.- Que le capital social de la société anonyme "MAN'AGER EUROPE S.A.", préqualifiée, s'élève actuellement à TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 3.500.000.-), représenté par TRENTE-CINQ MILLE (35.000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100.-), entièrement libéré.

III.- Que la comparante en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "MAN'AGER EUROPE S.A."

IV.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que la comparante déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Bittler, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 12 AOUT 2008, Relation: EAC/2008/10772. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur ff. (signé): N. Boïça.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008108412/272/49.

(080125839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**In-Soft Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 59.747.

---

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 août 2008.

2M CONSULTANT SARL

13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette

*Cabinet comptable et fiscal*

Signature

Référence de publication: 2008108267/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12711. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**Comprolin Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 41.859.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2008*

1. L'assemblée accepte la démission de Monsieur Fabio Mazzoni en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 31 mars 2008.

2. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur sortant en appelant Monsieur Natale Capula né à Villa S. Giovanni (Italie), le 1<sup>er</sup> novembre 1961, demeurant professionnellement à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 31 mars 2008. Le nouvel administrateur est élu à faire date pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.

3. L'assemblée accepte la démission de Madame Géraldine Schmit en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 31 mars 2008.

4. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur sortant en appelant Monsieur Gianluca NINNO né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant professionnellement à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 31 mars 2008. Le nouvel administrateur est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.

5. L'assemblée accepte la démission de Monsiieru Benoit Georis en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 31 mars 2008.

6. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur sortant en appelant la société Luxembourg Management Services S.à.r.l à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 31 mars 2008. Le nouvel administrateur est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014

7. L'assemblée accepte la démission de la société Wood, Appleton, Oliver, Experts-Comptables en tant que Commissaire avec effet rétroactif au 31 mars 2008.

8. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement du Commissaire aux Comptes sortant en appelant la société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 S. 7th Street, Suite C Las Vegas, NV 89101 avec effet rétroactif au 31 mars 2008. Le nouveau Commissaire aux Comptes est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014.

9. Le siège social est transféré de 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008108901/6312/38.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04886. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**Capita Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 88.207.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.08.08.

Signature.

Référence de publication: 2008108263/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06469. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**IXIS CMNA IP Asset Holdings (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 106.809.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2008.

Pour IXIS CMNA IP Asset Holdings (Luxembourg) S.C.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008108264/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02414. - Reçu 56,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**Capita Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 88.207.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.08.08.

Signature.

Référence de publication: 2008108262/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06467. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**Quinlan Private South City Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.454.

1/ Le siège social correct de la société est le suivant: 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

2/ La nouvelle adresse professionnelle du gérant de type A, Matthew Charles Fleming, est au 8, Raglan Road, Dublin 4 Ballsbridge, Irlande

104054

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108892/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09839. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**T.C.G. Gestion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 67.822.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> août 2008*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de TCG Gestion S.A. (la "Société"), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Mark Beckett en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Richard van 't Hof, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Mark Weeden, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008.

L'ensemble des mandats expirant lors de l'Assemblée Générale qui devra se tenir 2012.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Doeke van der Molen

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2008107619/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06888. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Bersy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 55.219.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 26 mai 2008, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1) renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Pascal Roumiguié, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Marie-Hélène Claude, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

2) renouvellement du mandat de commissaire de Eurofid S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107620/581/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08044. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Simac PSF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 113.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107606/1682/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01811. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**ÖkoWorld Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 52.642.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

Pour ÖkoWorld Lux S.A.

Alfred PLATOW / Klaus ODENTHAL

Référence de publication: 2008107610/755/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08815. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Simac ICT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 113.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107605/1682/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01814. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**CMS Management Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 81.525.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> août 2008*

A L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CMS Management Services S.A. (la "Société"), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Mark Beckett en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Richard van 't Hof, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Mark Weeden, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008.

L'ensemble des mandats expirant lors de l'Assemblée Générale qui devra se tenir 2012.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Doeke van der Molen

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008107617/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06885. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**C.A.S. Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 68.168.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> août 2008*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CAS Services S.A. (la "Société"), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Mark Beckett en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Richard van 't Hof, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Mark Weeden, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008.

L'ensemble des mandats expirant lors de l'Assemblée Générale qui devra se tenir 2012.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Doeke van der Molen

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008107618/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06883. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Luxembourg Corporation Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 37.974.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> août 2008*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Luxembourg Corporation Company S.A. (la "Société"), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Mark Beckett en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Richard van 't Hof, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008;

- de nommer Monsieur Mark Weeden, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008.

L'ensemble des mandats expirant lors de l'Assemblée Générale qui devra se tenir 2012.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Doeke van der Molen

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008107616/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06886. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Nilo Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 79.680.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Jean-François CORDEMANS. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Le 3 mars 2008.

NILO INVESTMENT S.A.

M. CLERGEAU / J-F. CORDEMANS

*Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008107634/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09619. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

**Gengembach Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.974.

L'associé unique, GH Holdings (LUXEMBOURG) S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a changé sa dénomination en Medical Property Holdings S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107629/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08108. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

**Schomberg (Clinic) Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.958.

L'associé unique, GH Holdings (LUXEMBOURG) S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a changé sa dénomination en Medical Property Holdings S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107628/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08107. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

**Kirschberg Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.962.

L'associé unique, GH Holdings (LUXEMBOURG) S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a changé sa dénomination en Medical Property Holdings S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107630/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08109. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080124630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.156.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008107481/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08694. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080124124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.898.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008107482/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08696. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080124120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Ocean Group International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 107.933.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*OCEAN GROUP INTERNATIONAL S.A.*

*Signature / Signature*

*Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B*

Référence de publication: 2008107495/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08275. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080124159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Société de Participations Financières Maruh S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 110.595.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES MARUH S.A.

P. STANKO / C. BONVALET

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008107494/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08263. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Finlav International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.091.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINLAV INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008107489/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05875. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Nomeco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 84.803.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOMECO S.A.

D. PIERRE / I. SCHUL

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008107499/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08286. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Merem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 115.928.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEREM S.A.

P. HERNANDO / Ch. FRANCOIS

*Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008107498/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08288. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Recfin Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 42.935.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*RECFIN HOLDING S.A.*

L. VANSTEENKISTE / A. RENARD

*Administrateur Catégorie B / Administrateur Catégorie A, Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008107496/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08282. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080124171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.901.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2008107486/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08681. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080124131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Clairbio Capital Management Holding S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 78.132.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2008.

POUR COPIE CONFORME

M<sup>e</sup> KRONSHAGEN

Référence de publication: 2008107502/289/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03475. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080124217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Chatham Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 44.434.

Le bilan au 15.05.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 août 2008.

POUR COPIE CONFORME

M<sup>e</sup> KRONSHAGEN

Référence de publication: 2008107501/289/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05931. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080124216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.900.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008107487/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08686. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Clairbio Capital Management Holding S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 78.132.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

POUR COPIE CONFORME

M<sup>e</sup> KRONSHAGEN / Signature

Référence de publication: 2008107483/289/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03470. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Uni Com. Investment Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 76.407.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107479/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08538. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Assfinar S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 33.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Philippe SLENDZAK

Administrateur

Référence de publication: 2008107569/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03572. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**BOYDEN Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 85.418.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2008107568/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03573. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Karel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 133.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2008107567/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03574. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Guimofi, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 33.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maurice HOUSSA

Gérant

Référence de publication: 2008107570/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03571. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Sebit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 99.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2008107566/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03575. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Family S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 125.902.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/08/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107559/825/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02606. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**M.P.H. Participations, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 57.871.

Il est constaté, en date du 14 juillet 2008, que l'agent domiciliataire, Euro-Suisse Audit (Luxembourg), dont le siège social est situé à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, immatriculé au R.C.S. Luxembourg B 28027, a dénoncé le siège de la société anonyme M.P.H. Participations avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

Euro-Suisse Audit (Luxembourg)

Signature

Référence de publication: 2008107614/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05908. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Amazon Services Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 93.815.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

*Pour Amazon Services Europe S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008107593/2134/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09763. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Amazon Eurasia Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 120.646.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

*Pour Amazon Eurasia Holdings S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008107594/2134/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09763. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Prism Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.477.

*Extrait du «Share Transfer Agreement» portant sur la cession des parts sociales de la société, conclu le 26 juin 2007*

Il ressort du contrat intitulé «Share Sale and Purchase Agreement» portant sur la cession des parts sociales de la société Prism Invest S.à.r.l les transferts de parts sociales suivants:

7,500 parts sociales détenues par M. Robert Whitton, résident au 6, Gidea Close, Gidea Park, RM2 5NP, Romford, Essex, Royaume Uni en faveur de Uberior Ventures Limited ayant siège sociale au Level 1 Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh EH3 9PE, Royaume Uni;

7,500 parts sociales détenues par M. Stuart James Le Gassick résident au 34 Eaton Terrace, SW1 8TS Londres, Royaume Uni en faveur de Uberior Ventures Limited, ayant siège sociale au Level 1 Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh EH3 9PE, Royaume Uni;

7,500 parts sociales détenues par M. Mark Tagliaferri résident au 105 Flat 2, Cadogan Gardens, SW3 2RF Londres, Royaume Uni en faveur de Uberior Ventures Limited, ayant siège sociale au Level 1 Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh EH3 9PE, Royaume Uni.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

Cândida Gillespie

Gérante

Référence de publication: 2008107583/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03462. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

---

**Asia Capital Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 115.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 82.306.

L'adresse professionnelle du gérant suivant a changé et se trouve à présent au:

*Gérant A:*

Michael Duke Thomson, 2711, North Haskell Avenue, Suite 1800, 75204 Dallas, Texas, Etats-Unis

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008106513/8901/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07587. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2008.

---

**The Luxembourg Pipe Band A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-8252 Mamer, 1, place de l'Indépendance.

R.C.S. Luxembourg F 7.315.

*Proposition de modification des statuts*

**Art. 3.** L'association a son siège social au Luxembourg, 1, place de l'Indépendance, L-8252 Mamer.

Référence de publication: 2008106535/7944/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08615. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080122995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2008.

---